

MEDIA FORMATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

MEDIA FORMATION
siège : 8 bis rue de l'Industrie - Ile Lacroix
ROUEN (Seine-Maritime)

Siret n° 403.344.401.00027 / code APE 85.59 A

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **MEDIA FORMATION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître un **excédent de 189.762,01 euros** pour un **total de bilan de 1.370.379,35 euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le rattachement des prestations et produits de subventions de fonctionnement, aux charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 6 mai 2015

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Monique THIBAUT



Sébastien DONRONT

MEDIA FORMATION

8 bis, rue de l'industrie

ILE LACROIX - 76100 ROUEN

Tél. 02 35 71 02 25 - Fax 02 35 70 79 87

SIRET 403 344 401 00027 - APE 8559A

11/05/2015

**MEDIA FORMATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (en euros)**

ACTIF	2014	2013	PASSIF	2014	2013
IMMOBILISATIONS			FONDS PROPRES		
205000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 485,00	4 485,00	106880 RESERVES POUR PROJET ASSOCIATIF	138 780,58	108 780,58
218100 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 416,34	73 360,59	110000 REPORT A NOUVEAU	264 575,20	213 784,17
218200 MATERIEL TRANSPORT	36 280,00	8 280,00	120000 RESULTAT EXERCICE	189 762,01	80 791,03
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	378 442,89	355 256,42	131800 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	14 796,53	14 796,53
	499 624,23	441 382,01	131810 SUBVENTION INVEST DRTEFF	93 467,20	93 467,20
275000 DEPOT GARANTIE	8 898,53	7 198,53	131820 SUBVENTION INVEST CAISSE EPARGNE	42 195,12	42 195,12
281000 AMORTISSEMENTS	-434 747,89	-410 501,46	139800 REPRISE SUBVENTION D'EQUIPEMENT	-14 796,53	-14 796,53
	-434 747,89	-410 501,46	139810 SUBV INVEST COMPTE RESULTAT	-92 265,25	-92 265,25
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	73 774,87	38 079,08	TOTAL DES FONDS PROPRES	636 514,86	446 752,85
CREANCES			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
409700 AVOIRS A RECEVOIR	0,00	0,00	151800 PROVISION POUR DEPART SALARIES	56 884,09	40 010,34
411000 CLIENTS	517 997,79	643 383,92	158800 PROVISION POUR CHARGES	0,00	0,00
416000 CLIENTS DOUTEUX	0,00	0,00		56 884,09	40 010,34
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	166 054,58	298 812,99	DETTES FINANCIERES		
425100 PERSONNEL - PRETS	1 800,00	2 230,00	164000 EMPRUNTS	51 312,64	57 850,50
445660 TVA DEDUCTIBLE / ACHATS	0,00	62,76	TOTAL DES DETTES FINANCIERES	51 312,64	57 850,50
468700 DIVERS PDTS A RECEVOIR	460,76	0,00	DETTES		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 257,50	6 618,92	401000 FOURNISSEURS	117 892,43	48 143,55
491000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	0,00	0,00	408100 FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	157 676,72	66 045,68
TOTAL DES CREANCES	695 570,63	951 108,59	421000 REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	0,00	1,00
DISPONIBILITES			425000 PERSONNEL - ACOMPTES	0,00	0,00
512200 CAISSE D'EPARGNE COMPTE COURANT	287 886,85	-3 169,61	428200 PERSONNEL - CONGES A PAYER	143 350,78	120 161,18
512300 CAISSE D'EPARGNE - CA	609,65	588,85	428600 PERSONNEL - SALAIRES BRUTS A PAYER	73 156,55	40 150,00
512500 CAISSE D'EPARGNE - LIVRET A	77 353,53	71 761,99	438600 PERSONNEL - CH PATRONALES A PAYER	36 578,28	20 075,00
512600 CAISSE D'EPARGNE - CSL	235 007,22	0,00	430000 DETTES SOCIALES	76 375,00	109 261,92
519000 CAISSE D'EPARGNE - CONCOURS BANCAIRES	0,00	-5,00	445500 TVA A DECAISSER	0,00	784,00
530000 CAISSE	176,60	11,00	445710 TVA COLLECTEE / VENTES	8 027,47	7 158,49
TOTAL DES DISPONIBILITES	601 033,85	69 187,23	445880 TVA A REGULARISER	0,00	1,69
			487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 610,53	101 978,70
TOTAL DE L'ACTIF	1 370 379,35	1 058 374,90	TOTAL DES DETTES	625 667,76	513 761,21
			TOTAL DU PASSIF	1 370 379,35	1 058 374,90

MEDIA FORMATION
 8 bis, rue de l'Industrie
 ILE LACROIX - 76100 ROUEN
 Tél. 02 35 71 02 25 - Fax 02 35 70 79 87
 SIRET 403 344 401 00027 - APE 8559A

MEDIA FORMATION
COMPTE DE RESULTAT 2014 (en euros)

	2014	2013	2014	2013
CHARGES			PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	
60 MATIERES CONSOMMABLES	68 257,74	58 005,99	706 PRESTATIONS ENTREPRISES	1 118 347,87
61 SERVICES EXTERIEURS	282 551,82	220 294,94	706 PRESTATIONS ETAT	209 527,34
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	233 493,10	86 977,14	706 PRESTATIONS REGION	789 149,22
63 IMPOTS ET TAXES	123 999,20	125 099,80	706 PRESTATIONS POLE EMPLOI	345 545,25
64 CHARGES DE PERSONNEL	1 647 413,52	1 457 177,47	740 TRANSF. CHARGES CONTRATS AIDES	30 849,23
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	1 798,21	960,00	741 SUBVENTIONS ETAT	6 225,00
68 DOT. AUX AMORT. ET PROVISIONS	41 120,18	60 932,24	743 SUBVENTIONS DEPARTEMENT	0,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 398 633,77	2 009 447,58	746 SUBVENTIONS FONDS EUROPEENS	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	186 821,50	82 205,76	748 AUTRES SUBVENTIONS	83 856,00
CHARGES FINANCIERES			758 PDTS DIVERS DE GESTION	1 955,36
66 CHARGES FINANCIERES	491,65	442,12	781 REPRISE SUR PROVISIONS	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	491,65	442,12	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 585 455,27
RESULTAT FINANCIER	2 162,23	-175,03	PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			761 PRODUITS DE PARTICIPATION	2 653,88
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	375,03	1 492,57	763 REVENUS DES AUTRES CREANCES	0,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	375,03	1 492,57	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 653,88
RESULTAT EXCEPTIONNEL	778,28	-1 239,70	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
RESULTAT NET COMPTABLE	189 762,01	80 791,03	771 PRODUITS EXCEPT. S/ OPER. GESTION	673,31
TOTAL	2 589 262,46	2 092 173,30	775 PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACTIF	0,00
			778 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	480,00
			TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 153,31
			TOTAL	2 589 262,46
				2 092 173,30

Visa pour identification

MAZARS
 Commissaire aux comptes

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 1 370 379,35 Euros, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un excédent de 189 762,01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été élaborés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 – Fonds propres

Les fonds propres de l'association sont constitués de :

- Report à nouveau pour 264 575,20 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la démarche qualité pour 43 196,72 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre du pôle Développement pour 45 018,14 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre du Développement du numérique dans les apprentissages pour 30 000,00 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la climatisation des locaux pour 12 195,92 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre de la participation à la cafétéria du site pour 8052,00 Euros,
- Réserve pour projet associatif dans le cadre du changement des serrures pour 317,80 Euros.

2.2 – Subventions d'investissement

Aucune subvention d'investissement n'a été accordée en 2014. Les subventions d'investissement reçues avant 2005 sont réintégrées dans le compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les biens acquis en contrepartie de ces subventions. Les subventions à partir de 2005 ne sont plus réintégrées au compte de résultat des années suivantes.

Au 31 décembre 2014, le montant net des subventions non amorties ressort à :

Nom du financeur	Subvention brute	Cumul amortissement	Subvention nette
DRTEFP / REGION	93 467,20 €	71 070,13 €	22 397,07 €
Caisse d'Epargne	42 195,12 €	21 195,12 €	21 000,00 €
Total	135 662,32 €	92 265,25 €	43 397,07 €

2.3 – Immobilisations et état des amortissements

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 58 242,22 Euros et concernent principalement l'acquisition de matériel informatique et d'un véhicule. Les amortissements ont été calculés en linéaire et sur 3 ans sauf pour le véhicule (sur 5 ans).

	Montant des immobilisations	Montant des amortissements	Solde
Au 31/12/2013	441 382,01 €	410 501,46€	30 880,55 €

Année 2014		15 072,87 €	
MONDAN Matériel informatique	17 800,20 €	5 191,81 €	12 608,39 €
GRAIN Matériel informatique	885,00 €	27,04 €	857,96 €
BURODOC Mobilier	4 501,27 €	1 345,36 €	3 155,91 €
LEPRETRE Store	2 650,64 €	782,92 €	1 867,72 €
PARAMAT Mat.formation technique	1 066,63 €	303,20 €	763,43 €
JCS Mat.formation technique	3 338,48 €	589,90 €	2 748,58 €
GARAGE NICOLAS Véhicule 308SW	28 000,00 €	933,33 €	27 066,67 €
Total de l'année 2014	58 242,22 €	9 173,56 €	49 068,66€

Au 31/12/2014	499 624,23 €	434 747,89 €	64 876,34 €
---------------	--------------	--------------	-------------

Le dépôt de garantie passe de 7 198,53 € en 2013 à 8 898,53 € en 2014.

2.4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

8 bis, rue de l'Industrie - Ile Lacroix - 76100 ROUEN
Tél. 02 35 71 02 25 - Fax. 02 35 70 79 87

courriel : media.formation@wanadoo.fr - www.media-formation.fr

Organisme enregistré sous le n° 23760226376 auprès du Préfet de la Région Haute-Normandie



2.5 – Produits à recevoir (418100)

Libellé	Année 2014	Année 2013
ADEQUATION / POLE EMPLOI	9 876,88 €	6 263,49 €
APICIL / INDEMNITES PREVOYANCE	1 260,18 €	
ASP AIDE ETAT		960,29 €
CAPS / FCC	2 007,90 €	
CAPS / POLE EMPLOI		3 461,92 €
CECOP / POLE EMPLOI	8 481,95 €	9 251,78 €
CREA ANTENNES APP	14 380,00 €	13 880,00 €
DIRECCTE / FSE ANTENNES APP		157 712,00 €
EDUCATION ET FORMATION / POLE EMPLOI	299,55 €	2 860,43 €
EDUCATION ET FORMATON / CAQ	-96,88 €	2 230,00 €
ENTREPRISES – FORMATION SALARIES	43 533,94 €	43 148,83 €
OPCALIA REMBT FORMATION	2 427,60 €	492,65 €
POLE EMPLOI AFC	81 367,95 €	
REGION ASSP		12 345,64 €
REGION FOAD	353,47 €	33 766,11 €
REGION LEC	279,39 €	9 366,23 €
SADA RETROCESSION CAFE	1 882,65 €	3 073,62 €
Total	166 054,58 €	298 812,99 €

2.6 – Charges constatées d'avance (486000)

Il s'agit de l'ensemble des factures parvenues en 2014 relatives à l'exercice 2015.

Libellé	Année 2014	Année 2013
I ET I ABONNT N+I	36,03 €	24,00 €
ABONNEMENTS, OUTILS PEDAGOQGIQUES	254,82 €	306,44 €
AFNOR AUDIT APP	1 927,01 €	520,76 €
ALTICAP FCI MAINTENANCE N+I	890,36 €	928,91 €
ASS GRANDDE COTISATION	200,00 €	
BNP PARIBAS PHOTOCOPIEUR		1 670,40 €
DESK PHOTOCOPIEUR		371,07 €
EDF ABONNT N+I	206,11 €	357,31 €
NAXAN	3 000,00 €	
NORD OUEST CREATION HEBERG SITE	213,00 €	
PCIE	224,40 €	223,64 €
SC FORM MAINTENANCE N+I	2 079,00 €	1 991,34 €
SFR TELEPHONE	226,77 €	225,05 €
Total	9 257,50 €	6 618,92 €

Visa pour identification

MAZARS

Commissaire aux comptes

8 bis, rue de l'Industrie - Ile Lacroix - 76100 ROUEN

Tél. 02 35 71 02 25 - Fax. 02 35 70 79 87

courriel : media.formaton@wanadoo.fr - www.media-formation.fr

Organisme enregistré sous le n° 23760226376 auprès du Préfet de la Région Haute-Normandie



2.7 – Fournisseurs - Factures non parvenues (408100)

Il s'agit de l'ensemble des factures non parvenues au 31/12/2014 relatives à l'exercice 2014.

Libellé	Année 2014	Année 2013
AGEFIPH DOETH	1 906,00 €	3 243,92 €
AGEFOS COTISATION	12 154,22 €	
ALFA FOAD	4 349,18 €	3 397,18 €
ALMA INTERVENTIONS EXTERIEURES	300,00 €	
CABINET MAZARS CLOTURE DES COMPTES	3 000,00 €	3 000,00 €
CAPS AFC	22 051,25 €	
CFI INTERVENTIONS EXTERIEURES		202,50 €
CLIPS FOAD	1 470,00 €	2 266,62 €
DESK COPIES 2014	619,18 €	
EDF CONSO	3 644,63 €	1 499,03 €
EDUCATION ET FORMATION FOAD	699,30 €	6 993,00 €
EDUCATION ET FORMATION AFC	26 328,25 €	
EDUCATION ET FORMATION POEC ADVF	16 828,00 €	
FODENO FOAD		2 168,04 €
FODENO INTERVENTIONS EXTERIEURES	5 164,93 €	
FONGECIF COTISATION	5 910,47 €	4 568,49 €
FONGECIF TROP PERCU APH	329,80 €	
FORJECNOR FOAD	388,50 €	388,50 €
FORJECNOR AFC	3 780,00 €	
GRAIN	20 369,49 €	38,13 €
IMH CHARGES LOCATIVES		- 1 200,76 €
LOGILIANCE COTISATION	4 847,46 €	4 386,05 €
MONDAN	234,00 €	
OPCALIA COTISATION	18 906,58 €	27 318,96 €
PROMACTION CHARGES LOCATIVES	4 182,74 €	5 385,09 €
PROMACTION EAU		1 178,97 €
REMBT FRAIS DU PERSONNEL		566,00 €
RH CONCEPTS SOUS-TRAITANCE		459,26 €
SFR CONSO	14,74 €	6,70 €
URSSAF COTISATION BENEVOLES	198,00 €	180,00 €
Total	157 676,72 €	66 045,68 €

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

2.8 – Dettes fiscales et sociales

Elles sont constituées de l'ensemble des cotisations dues au titre du mois de décembre 2014 en matière d'Urssaf et de taxe sur les salaires et de celles du 4^{ème} trimestre 2014 en matière de caisses de retraite, de prévoyance et de cadres.

La provision pour congés payés comptabilisée au 31 décembre 2014 d'un montant de 143 350,78 € concerne les jours acquis du 01/06/2014 au 31/12/2014 (pour 86 430,64 €) et les droits à congés payés non pris au 31 décembre 2014 pour la période antérieure au 1^{er} juin 2014 (pour 56 920,14 €).

2.10 – Produits constatés d'avance (487000)

Libellé	Année 2014	Année 2013
ENTREPRISES – FORMATION SALARIES		3 722,50 €
FONGECIF - ADVF	217,60 €	63 385,21 €
FONGECIF - APH	8 024,35 €	34 870,99 €
FONGECIF – GEN	3 518,58 €	
PARTICULIERS – CISSE Aurélia	850,00 €	
Total	12 610,53 €	101 978,70 €

3 – PROVISIONS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1 – Retraites

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, est comptabilisé depuis l'exercice 2013. A la clôture de l'exercice, le montant des provisions calculées conformément à la Convention Collective des Organismes de Formation s'élève à 56 884,09 € (dotation complémentaire : 16 873,75 €). Les hypothèses retenues sont :

- âge de départ à la retraite : 60 à 62 ans,
- taux d'actualisation : 1,49 %
- taux d'augmentation de salaires : 2,00 %,
- taux des charges patronales : 45,00 %.

3.2 – Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 35 personnes permanentes. L'effectif retenu est de 26,79 ETP.

3.3 – Droit Individuel à la Formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 506 heures au 31/12/2014.